

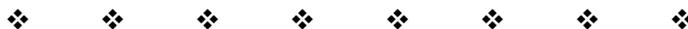
**VIDE GRENIER COOP VAUBAN**  
**(LYCEE VAUBAN site de Lanroze)**  
**40 rue Saint Vincent de Paul 29200 BREST**

Organisé par la coopérative scolaire du lycée Vauban : "COOP Vauban "  
Le dimanche 25 mars 2018  
Au gymnase Le Doare 9 Rue Ferdinand de Lesseps, 29200 Brest  
De 9h à 17h  
Entrée 1.5€ (gratuit pour les moins de 18 ans)  
Restauration (sandwichs, boissons chaudes et froides, gâteaux...)

Bulletin d'inscription pour les vendeurs amateurs à retourner obligatoirement avec le chèque de réservation libellé à l'ordre de "COOP VAUBAN"

A l'adresse suivante : Vide Grenier, casier de Mme LOUARN Virginie  
Lycée Vauban site de Lanroze  
40 rue Saint Vincent de Paul  
29200 Brest

Renseignements et inscription : Virginie LOUARN [virginie.louarn@ac-rennes.fr](mailto:virginie.louarn@ac-rennes.fr) 02 98 03 23 02



**Veillez compléter toutes les rubriques  
pour la prise en compte de l'inscription. MERCI**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° de carte d'identité ou de passeport : \_\_\_\_\_

Demande un emplacement de \_\_\_\_\_ tables (longueur 1.20m) au prix de 3.5 euros la table soit un total \_\_\_\_\_ euros.

J'ai pris acte du règlement

Marchandises exposées à la vente :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) Nom Prénom : \_\_\_\_\_

Domicilié (e) \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Certifie sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux autres manifestations de même nature pendant l'année civile en cours.

Délivré pour servir et valoir ce que de droit

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

# Règlement du vide grenier

Pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions et la bonne humeur, voici un règlement dont le non-respect entraînera l'expulsion du contrevenant.

Ce vide grenier est ouvert à tous, lycéens, familles, enseignants, particuliers, associations et professionnels.

- 1) L'accueil des exposants se fera de 7h30 à 9h00. Après 9h00 les organisateurs se réservent le droit d'attribuer les emplacements non occupés à d'autres personnes, aux conditions qu'ils leur plairont, sans que l'exposant en retard ne puisse prétendre à aucun remboursement.
- 2) Aucun acheteur ne sera accepté avant 9h00. Après 16h, l'entrée sera gratuite.
- 3) Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation. Il est demandé de ne pas mettre de musique forte, par exemple.
- 4) Toute réservation non annulée 7 jours avant la date de la manifestation est due (sauf motif grave) et le chèque sera donc encaissé.
- 5) Les exposants s'engagent à limiter les déballages devant leurs tables et à ne pas remballer avant 17h. Les portants sont autorisés et gratuits mais il faudra prévenir les organisateurs de leurs présences pour faciliter leurs emplacements.
- 6) Les objets déballés appartiennent au vendeur et sont exposés sous sa responsabilité.
- 7) Les organisateurs se réservent totalement la vente de boissons, gâteaux et autre nourriture.
- 8) Les tables et les chaises sont mises à disposition des exposants. Il est demandé d'en prendre soin.
- 9) La manifestation est non-fumeur, il est donc demandé aux exposants de bien vouloir fumer à l'extérieur du gymnase.

Merci de votre présence

Nom

Prénom

Signature